**48ème Session de l’EPU**

**Intervention sur l’EPU de l’Iran**

**24 janvier 2025**

Merci Monsieur le Président,

Nous restons extrêmement préoccupés par le manquement persistant des autorités iranienne à respecter les droits de l’homme des Iraniens.

Notre pays a fermement condamné la cyberattaque massive confirmée par l'Iran contre les institutions albanaises, en juillet 2022, qui visait à paralyser leur fonctionnement et leurs activités. Cette attaque n'a pas atteint ses objectifs grâce aux mesures immédiates prises par le gouvernement albanais, en étroite collaboration avec nos principaux alliés.

Nous recommandons à l’Iran :

1. Libérer toutes les personnes détenues arbitrairement ;
2. Mettre fin aux persécutions et discriminations à l’égard des minorités ethnique et religieuse, y compris les Bahá’ís ;
3. Mettre fin aux violences contre les femmes et les filles ;
4. Mettre fin au recours à la torture ;
5. Mettre fin à l’impunité ;
6. Garantir un système judiciaire indépendant, juste et équitable ;
7. Coopérer pleinement avec les mécanismes internationaux relatifs aux droits humains ;
8. Abolir la peine de mort ;
9. Ratifier la CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes);
10. Ratifier la UNCAT (Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants).

Je vous remercie.